

NATIONS UNIES CONSEIL DE SECURITE



Distr. GENERALE S/9207 13 mai 1969

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 MAI 1969, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 29 avril 1969 (Doc. S/9188), dans laquelle je réaffirmais que nous étions prêts à contribuer dans toute la mesure du possible à réduire les risques auxquels les observateurs militaires de l'ONU sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions, en raison des conditions dangereuses que crée l'agression continue d'Israël.

D'ordre de mon gouvernement, je tiens aussi à confirmer qu'au cours des entretiens qui ont eu lieu récemment entre le général Odd Bull, chef d'état-major de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, et M. l'ambassadeur Salah Gohar, sous-secrétaire d'Etat, le général Bull a été informé que les travaux de renforcement des abris des observateurs militaires de l'ONU le long de la rive occidentale du canal de Suez sont déjà en cours. Le général Bull a également été informé que nous sommes prêts à effectuer ces travaux conformément aux spécifications qu'il voudra nous communiquer. Le général Bull a encore été mis au courant d'autres mesures déjà prises pour empêcher que les observateurs militaires de l'ONU soient exposés aux tirs israéliens.

Les suggestions présentées par le général Bull ont fait l'objet d'un examen approfondi avec M. l'ambassadeur Gohar. Ce dernier a à nouveau assuré le général Bull que nous sommes disposés à répondre positivement à toute suggestion formulée à cette fin, à condition, naturellement, qu'elle ne soit pas de nature à compromettre l'efficacité de notre système de défense contre l'agression israélienne dans le secteur du canal de Suez.

Tout en réaffirmant que nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la sécurité des observateurs militaires de l'ONU et du personnel de soutien du service mobile stationnés dans le secteur du canal de Suez, je ne peux que répéter qu'Israël, par son agression persistante, ses intentions

S/9207 Français Page 2

avouées, ses attaques systématiques contre des villes et la destruction d'installations économiques, est, cela va sans dire, seul à porter la responsabilité de la détérioration de la situation au Moyen-Orient et des dangers qui menacent la paix mondiale.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la République arabe unie auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mohamed Awad EL KONY